

Intention générale pour le mois de février
Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape

LA PRATIQUE DE LA PÉNITENCE

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens s'adonnent généreusement à la pratique des œuvres de la pénitence.

Résolution apostolique : Nous imposer quelques mortifications pour expier nos péchés et ceux des autres.

Circulaire sur l'Œuvre du Comité
des Sourds-Muets du diocèse
de Québec

Québec, 22 janvier 1902.

Monsieur,

Vous n'ignorez pas sans doute qu'il existe ici, à Québec, une association bienfaisante connue sous le nom de l'Œuvre du Comité des Sourds-Muets, dont le but est d'envoyer à Montréal, pour leur éducation, autant de sourds-muets et de sourdes-muettes que ses ressources peuvent lui permettre. Ce Comité est actuellement composé de Mgr Têtu, qui en est le chapelain, de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, de monsieur le chevalier J.-E. Martineau, de M. J.-B. Cantin, comptable de la maison Racine & Terreau, de M. Marcel-Hubert Chabot, secrétaire, et enfin du soussigné, qui en a été nommé président, il y a deux ans, à la mort de M. J.-B. Thibaudeau, qui avait été le fondateur de cette œuvre, dont l'origine est due à une circonstance aussi singulière que fortuite.

étr
cri
se
sir
dre
que
de
fan
de
mu
alor
sans
souf
devi
ce b
se de
tune
de cu
s'éta
pren
fant
et se
sacri
cet h
ne l'e
Vo
« T
fants
ignor
rités
malhe
telle e
de la
M. J.-
le dig
« Gr
nombr
cèse, s